



Circulaire N° 0317 MENA/CAB/DPFC
du 01 SEP. 2025

Le Ministre

à/aux

**l'Inspecteur Général, Coordonnateur Général de
l'Inspection Générale
(pour information et suivi)**

Directeurs Centraux et Chefs de Services rattachés (pour information et suivi)

Directeurs Régionaux (pour information et suivi)

Chefs des Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue (pour information et exécution)

Chefs des établissements secondaires publics et privés (pour exécution)

Professeurs des établissements secondaires publics et privés
(pour exécution)

Objet : Reconduction de la Bourse Nationale du Manuel Scolaire (BONAMAS)

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a procédé, durant l'année scolaire 2024-2025, à l'extension de la Bourse Nationale du Manuel Scolaire (BONAMAS) qui vise à résoudre la question du déficit de manuels scolaires dans le premier cycle de l'enseignement secondaire général.

Ce programme met à la disposition des élèves un lot de huit (08) manuels scolaires à travers un système de prêt-location. Il donne l'opportunité à chaque élève de disposer des outils didactiques et pédagogiques indispensables à l'efficacité du processus enseignement-apprentissage.

La mesure qui a concerné les élèves des classes de 6^e et de 5^e de sept cent soixante-dix-sept (777) établissements publics et privés sur toute l'étendue du territoire national, est reconduite.

Les Directeurs Régionaux sont chargés de faire une large diffusion de la présente circulaire et de veiller au bon déploiement du programme BONAMAS dans tous les établissements concernés par un suivi régulier.

Professeur Mariatou KONE

